

Vacance de poste

La commune de Weiswampach se propose d'engager

1 agent d'accompagnement pour les besoins du « Pédibus »

Le candidat est engagé sous le statut du salarié à tâche intellectuelle (m/f/d) comme « agent d'accompagnement Pédibus » à durée déterminée à partir du 01 mars 2025 (pour une année).

Mission :

- Accompagner, superviser, assister et guider les enfants.
- Assurer la sécurité lors du trajet.
- Communiquer avec les jeunes et leurs parents.

Profil :

- Aucune expérience et aucun diplôme précis ne sont requis pour ce travail.
- La connaissance élémentaire de la langue luxembourgeoise est exigée.
- Être en possession d'un certificat de premier secours, soit s'engager à participer à une formation de premier secours au courant de la première année d'engagement

Conditions :

- Être disponible du lundi au vendredi (avant le commencement des cours scolaires et à l'achèvement des cours scolaires - le matin, vers midi et l'après-midi suivant l'horaire scolaire) pour assurer l'accompagnement des élèves utilisateurs du pédibus. Une introduction préliminaire sera donnée. Le candidat s'engage à effectuer les trajets prévus pendant les jours ouvrables. Sont jours ouvrables tous les jours de calendrier à l'exception des samedis, dimanches, jours fériés et périodes de vacances scolaires.
- Le candidat n'est pas autorisé à prendre des jours de congé en dehors des vacances scolaires.

Pièces à joindre :

1. Lettre de motivation;
2. Notice biographique (CV) ;
3. Extrait du casier judiciaire (N°3 et N°5) datant de moins de trois mois à la date de la présentation de la demande;
4. Acte de naissance datant de moins de trois mois à la date de la présentation de la demande;
5. Copie de la carte d'identité ou du passeport;
6. Copie du certificat de participation à une formation de premiers secours.

Explications relatives au poste vacant :

Les trajets à parcourir sont fixés à 16 par semaine. La rémunération se fait par trajet étant précisé qu'un trajet équivaut à une heure de travail prestée.

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en considération.

Les candidatures munies des pièces à l'appui requises sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Weiswampach, Om Leempuddel, L-9991 Weiswampach pour le lundi 10 février 2025 au plus tard.

Weiswampach, le 03 février 2025

Le collège des bourgmestre et échevins,

